

MAIRIE DE GABIAN 008/2021
Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - LAVIT F. - SOULIÉ C.

Mesdames DEMARAIS C. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C.

Absente : Madame PAILLÈS S.

Procuration : Monsieur ISARN Pierre à FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

08/ 2021 - Approbation du budget 2021 - « AIRE DE LAVAGE ET DE REMPLISSAGE »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les propositions budgétaires relatives au budget « Aire de lavage «et de remplissage ».

		DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	Section d'exploitation	15 000,00 €	2 283,00 €
	Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 - résultat d'exploitation reporté	0,00 €	12 717,00 €
	TOTAL de la section d'exploitation	15 000,00 €	15 000,00 €
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	Section d'investissement	10 400,00 €	10 400,00 €
	Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
	Total de la section d'investissement	10 400,00 €	10 400,00 €
	TOTAL DU BUDGET	25 400,00 €	25 400,00 €

008/2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID : 034-213401094-20210331-082021-DE



Il demande au conseil de bien vouloir en prendre connaissance et de donner son avis.

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le budget 2020 - « Aire de lavage et de remplissage » tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

